

## Les groupes parlementaires aux origines de la III<sup>e</sup> République.

Par Jean Garrigues, Professeur à l'Université d'Orléans, président du CHPP.

S'il est un moment de notre histoire politique où les « groupes » parlementaires jouent un rôle décisif, c'est bien lors de la période fondatrice des années 1870 qui voit s'installer les institutions républicaines et la démocratie parlementaire qui en découle.

Dans ce moment de latence du système politique français, entre la fin brutale et imprévue du régime bonapartiste, les velléités de restauration du camp monarchiste et les divisions de la famille républicaine, les formes d'organisation du débat politique sont à reconstruire. La campagne électorale qui a permis l'élection d'une Assemblée Nationale, le 8 février 1871, n'a duré qu'une semaine, sous le contrôle de l'armée prussienne, armée d'occupation d'une France vaincue. Les partis n'existent pas, les comités électoraux sont défaits, la presse est soumise aux conditions de fabrication et de diffusion imposées par l'occupation. Adolphe Thiers, nommé chef du pouvoir exécutif « sous l'autorité de l'Assemblée nationale », réside officiellement à Versailles, tandis que les ministères demeurent à Paris. L'Assemblée nationale siège elle aussi à Versailles, en retrait du poumon politique parisien, dans le théâtre du château, dont les loges et les galeries sont occupées par le public. Comme nombre de députés habitent à Paris, les « trains parlementaires » sont un lieu de discussion politique privilégié, comme les dépendances du château de Versailles.

C'est là que s'organisent des réunions, des cercles, qui deviennent peu à peu des groupes parlementaires, sans existence juridique, mais qui vont largement contribuer à mettre en place le régime républicain.<sup>1</sup> Au centre de l'échiquier politique, au sein d'une nébuleuse allant des républicains conservateurs aux orléanistes modérés, se joue l'avenir de la République, proclamée le 4 septembre 1870. C'est là, dans cet espace politique aux contours flous et fluctuants, que se met en place un écheveau complexe et subtil de négociations, de rencontres, de pactes, de trahisons et de revirements, qui va aboutir en 1875 au vote des lois constitutionnelles puis à l'avènement de la démocratie parlementaire, de ce modèle républicain qui reste aujourd'hui la référence de la vie politique française.

Comment ces groupes sont-ils nés ? Sur quels fondements idéologiques, sur quelles motivations stratégiques se sont-ils constitués ? Sont-ils restés intangibles, ou ont-ils évolué ? Comment sont-ils intervenus face au pouvoir exécutif et face à l'opinion publique, les autres acteurs de la démocratie naissante ? Quelles ont été les étapes majeures de la maturation républicaine ? Quel rôle les groupes centristes ont-ils joué dans cette maturation ?

Telles sont les questions essentielles que posera cette étude, en essayant de démontrer l'hypothèse suivante : à ce moment décisif de l'histoire républicaine naissante, la forme du « groupe parlementaire », par sa capacité au rassemblement et pas sa capacité d'adaptation aux jeux complexes et subtils d'une période de transition, était sans doute la mieux adaptée à la situation.

### I. Les groupes parlementaires du centre

D'où viennent ces groupes parlementaires du centre, qui ne correspondent ni à la tradition de la famille républicaine, héritée de tous les combats du XIX<sup>e</sup> siècle, ni à la tradition des familles monarchistes, étouffées pendant deux décennies par le régime de Napoléon III ?

Ils s'appuient sur des expériences, sur des luttes communes menées notamment à la fin du second Empire, afin d'obtenir la libéralisation et la parlementarisation du régime. Lorsque Adolphe Thiers devient le chef du pouvoir exécutif républicain, en février 1871, ses amis prennent l'habitude de se réunir dans les salons de l'hôtel des Réservoirs, sous la présidence de l'industriel Ernest Feray, maire et député d'Essonne. Le programme de cette Réunion Feray est d'une grande simplicité : soutenir l'action du gouvernement Thiers et faire repartir la machine économique. « C'est l'embryon d'un faux Centre gauche, penchant à droite, et il ne faudrait point faire grand effort pour les faire tomber sur le nez », ironise le journaliste

---

<sup>1</sup> Dès février 1871, la gauche se partage en deux groupes, l'Union républicaine, avec les amis de Gambetta, la Gauche républicaine avec les amis de Ferry et de Grévy, en tout plus de 250 députés Cf J. GOUAULT, *Comment la France est devenue républicaine. Les élections générales et partielles à l'Assemblée nationale. 1870-1875*, A. Colin, 1954 ; R. HUDEMANN, *Fraktionsbildung im französischen Parlament. Zur Entwicklung des Parteiensystems in der frühen Dritten Republik (1871-1875)*, Munich, Artemis Verlag, 1979.

Hector Pessard, qui les trouve trop indécis.<sup>2</sup> Pourtant, c'est à partir de ce petit cercle libéral thieriste que tout va commencer.

Le 4 juillet 1871, au lendemain des élections partielles remportées largement par les républicains, la Réunion Feray est rejointe par une autre Réunion, présidée par le comte Rampon, et animée notamment par les députés Gustave Gailly, Auguste Philippoteaux et Émile de Marcère. La Réunion Rampon, qui rassemble environ quatre-vingts députés, est plus franchement engagée que la Réunion Feray sur la voie républicaine. Beaucoup d'entre eux sont d'ailleurs inscrits en même temps au groupe de la Gauche républicaine, dominé par Jules Ferry.

Le 19 juillet, dans la salle de l'hôtel de ville de Versailles où ils sont assemblés, les députés libéraux se divisent : les Feray-Rampon, qui font le choix de la république, se constituent officiellement en groupe Centre gauche, sous la présidence de Jean-Charles Rivet ; en revanche, les amis de Saint Marc Girardin, qui refusent le pari républicain, vont se joindre aux partisans d'une restauration orléaniste pour former le groupe du Centre droit ; d'autres enfin préfèrent s'éparpiller dans des petits groupes intermédiaires, tel celui formé par Léonce de Lavergne et Henri Wallon.

Ce vote du 19 juillet 1871 traduit les incertitudes et les attermoiements de la grande bourgeoisie libérale, qui hésite encore sur l'avenir du régime. Mais la séparation des deux centres n'est pas anecdotique : elle traduit des engagements durables, comme celui d'Agénor Bardoux, inscrit au Centre gauche pour enracer la République alors que sa mère souhaitait le voir siéger au Centre droit.<sup>3</sup> Il ne faut donc pas sous-estimer la portée du choix effectué ce jour-là par ces députés libéraux, souvent issus de familles orléanistes, et qui rompent définitivement avec la perspective d'une restauration monarchique. La constitution officielle du Centre gauche marque en effet une étape capitale pour l'instauration de la République : par son poids parlementaire comme par les forces sociales qu'il draine, ce groupe va jouer un rôle décisif dans l'évolution politique des années suivantes.

## **II. Forces et faiblesses du groupe parlementaire**

Pourquoi le groupe Centre gauche, qui compte moins d'une centaine de députés à l'apogée de sa puissance, va-t-il peser si efficacement dans la mise en place du régime républicain ?

Que l'on nous pardonne cette réponse tautologique : le groupe Centre gauche est influent parce qu'il est au centre et parce qu'il est un groupe. Il est au centre de l'échiquier politique, c'est à dire dans une situation d'arbitre qui fait ou défait les majorités parlementaires, et qui va faire de lui l'enjeu essentiel de toutes les tractations et de tous les compromis inhérents au provisoire institutionnel. D'autre part, et c'est surtout ce qui nous intéresse ici, c'est un groupe parlementaire, c'est à dire une forme d'organisation particulièrement adaptée à ce moment de renaissance politique : en l'absence de partis structurés, toute l'activité politique gravitant autour de l'Assemblée Nationale, c'est naturellement le groupe qui en constitue le cadre de régulation.

### ***Les fonctions du groupe***

Structurer, rassembler, réguler : telles sont les fonctions du groupe parlementaire, même si elles ne sont pas officiellement reconnues par la loi. C'est d'abord une structure administrative, ainsi qu'une instance de commandement. Dès le 19 juillet 1871, jour de la scission historique des deux centres, le Centre gauche se dote de statuts et d'un bureau. Par la suite, on verra que le rôle du bureau, et notamment du président de groupe, pourra s'avérer déterminant au moment des tournants politiques majeurs. A plusieurs reprises, le président du groupe donnera des impulsions décisives, guidera en quelque sorte ses collègues vers les choix à effectuer.

C'est ensuite une structure de rassemblement. On observera en effet que le premier président du groupe Centre gauche est Jean-Charles Rivet, député de la Corrèze, tandis que le vice-président est Aimable Ricard, député des Deux-Sèvres. Le premier représente la Réunion Feray, l'entourage proche de Thiers, tandis que le second est issu de la Réunion Rampon, plus engagée vers la gauche. On peut y voir la fonction représentative du groupe, qui a pour vocation de rassembler les députés, les familles de sensibilités différentes autour d'un projet commun, à défaut d'imposer une discipline de vote.

Enfin, c'est une structure de régulation et de pérennisation, puisque le bureau du Centre gauche prend habitude de se réunir deux fois par semaine, le plus souvent au Palais de justice de Versailles, puis, après décembre 1871, au Jockey-Club, et finalement à l'Hôtel des Réservoirs, siège originel de Réunion Feray. C'est là que seront organisées, de façon régulière, parfois quotidienne en période de crise, les assemblées du groupe, et que s'organisera la vie du groupe. C'est à que seront négociés des tournants décisifs pour l'avenir du régime républicain.

<sup>2</sup> H. PESSARD, *Mes petits papiers. 1871-1873*, Librairie moderne, 1888, T. 2, p 34.

<sup>3</sup> J. BARDOUX, *Agénor Bardoux*, Société nouvelle des imprimeries toulonnaises, 1938, p 258.

### **La souplesse du groupe**

Le groupe offre donc un cadre et une référence, aux députés qui regardent dans la même direction. Mais c'est un cadre souple, une référence fluctuante, ce qui lui permet de s'adapter à une période politique troublée. Il faut d'abord noter que la participation à la vie du groupe est plus que chaotique. Par exemple, lors de l'élection du bureau du Centre gauche, le 28 janvier 1872, on ne dénombre que 37 votants sur une centaine d'inscrits. L'enjeu n'est pourtant pas négligeable, comme en témoigne la courte victoire de Bertauld, partisan de l'union républicaine, sur Alfred Deseilligny, qui prône au contraire un rapprochement avec les droites. Mais les deux-tiers des députés du groupe n'ont pas jugé utiles de s'exprimer à cette occasion.<sup>4</sup>

L'une des raisons de cette participation en pointillé est la multi-appartenance : la plupart des députés Centre gauche sont en même temps inscrits dans d'autres groupes parlementaires. Certains, tel Antonin Lefèvre-Pontalis, député de Seine-et-Oise, ont même une quadruple inscription. Beaucoup sont inscrits dans deux groupes à la fois : 30 sont inscrits à la Gauche républicaine de Jules Ferry, et un seul, le député de Saône-et-Loire Charles Rolland, à l'Union républicaine de Gambetta ; 80 siègent dans les groupes situés à droite du Centre gauche, soit 17 au Centre droit, 37 chez les Républicains conservateurs et 26 à la Réunion Lavergne.<sup>5</sup> Au mois de novembre 1872, la participation de seize députés Centre gauche à une réunion organisée par la Gauche républicaine est vivement critiquée par l'aile droite du groupe, animée par Auguste Casimir-Périer.<sup>6</sup> C'est pourtant un usage fréquent, et accepté par tous.

Au total, sur 174 députés recensés entre 1871 et 1876, seuls 70 ne sont inscrits qu'au Centre gauche. Encore faut-il préciser que la majorité de ces « purs » Centre gauche siège aussi dans des Réunions consacrées à la question douanière, du côté protectionniste dans la Réunion industrielle ou dans celle des Agriculteurs, ou du côté libre-échangiste dans la Réunion des députés partisans de la liberté commerciale, constituée le 21 avril 1871, présidée par Léon Say et vice-présidée par Henri Germain, deux ténors du Centre gauche.<sup>7</sup>

La multi-appartenance reflète par ailleurs les tendances, les courants, voire les oppositions qui divisent en permanence le groupe Centre gauche, et ce sur des enjeux essentiels. Lorsque le député Jean-Charles Rivet propose le 2 août 1871 au groupe Centre gauche de présenter un texte visant à prolonger le mandat du chef de l'exécutif pour trois ans avec le titre de président de la République, nommant des ministres responsables devant le Parlement, il voit s'opposer à lui l'aile droite dirigée par Deseilligny. Lors d'une nouvelle réunion du groupe, le 11 août, 27 députés sur 80 présents votent contre la rédaction primitive du texte.<sup>8</sup> Il faudra toute l'insistance de Rivet pour que 66 députés Centre gauche acceptent finalement de signer sa proposition. Elle sera d'ailleurs remaniée par la commission parlementaire et votée le 31 août par l'immense majorité des parlementaires, dont la quasi-totalité du Centre gauche, mais dans une version très édulcorée.

### **L'indiscipline du groupe**

Dans ce contexte, on ne s'étonnera pas de constater une forte tendance à l'indiscipline du vote parlementaire. Par exemple, en décembre 1872, lorsque la majorité du groupe adopte l'amendement rédigé par Ernest Picard et Edouard de Laboulaye, affirmant la nécessité de « donner à la République, gouvernement légal du pays, les institutions » qui lui sont indispensables, un bon tiers des députés du Centre gauche refusent de signer cet amendement.<sup>9</sup>

L'indiscipline conduit même à la rupture, le 8 janvier 1873, lorsque 58 députés décident de quitter le Centre gauche, la plupart d'entre eux s'associant avec une quinzaine de transfuges du Centre droit pour former un nouveau groupe, baptisé Réunion de la République conservatrice, puis Réunion des républicains conservateurs, sous la présidence de Casimir-Périer. Hostiles à toute alliance avec les groupes républicains, ces dissidents prônent la « conjonction des centres », c'est à dire l'alliance systématique avec le Centre droit afin d'imposer un régime « fermement » conservateur.<sup>10</sup> Une bonne partie d'entre eux fait partie de la majorité conservatrice qui, le 24 mai 1873, vote l'ordre du jour présenté par les droites, exigeant que le président de la République Adolphe Thiers fasse « prévaloir dans le gouvernement une république conservatrice. » L'ordre du jour des droites, adopté par 368 voix contre 339, est ressenti comme une humiliation par le chef de l'Etat, qui remet aussitôt sa démission à l'Assemblée nationale. C'est ainsi que l'indiscipline de groupe a conduit à la chute de Thiers, à l'avènement de Mac-Mahon et de l'Ordre moral. Pourtant, a contrario, c'est grâce à cette indiscipline, grâce à la souplesse autorisée par ces premiers

<sup>4</sup> J. GARRIGUES, *Léon Say et le Centre gauche*, Op. cit., p 383.

<sup>5</sup> J. GARRIGUES, *Léon Say et le Centre gauche. La grande bourgeoisie libérale dans les débuts de la troisième République*, Thèse Paris X, directeur P. Vigier, 1993, Vol 1. p 287.

<sup>6</sup> Idem, p 396.

<sup>7</sup> J. GARRIGUES, *La République des hommes d'affaires 1870-1900*, Aubier Histories, 1997, p 233.

<sup>8</sup> *Journal des Débats*, 4-12 août 1871.

<sup>9</sup> *Le Français*, 10 décembre 1872.

<sup>10</sup> A. CASIMIR-PÉRIER, *Discours et Lettres politiques. 1871-1873*, Chaix, 1873, p 100.

groupes parlementaires, que le régime républicain va peu à peu s'imposer dans les années suivantes.

### III. La construction du régime

Depuis sa création, le Centre gauche vise à réunir, sans exclusive, tous les députés qui souhaitent soutenir la politique de pacification et de remise en ordre tentée par Adolphe Thiers. C'est donc avec une grande modération que les amis du chef de l'exécutif présentent leur démarche, comme en témoigne cet article d'Édouard de Laboulaye, publié dans *Le Journal des débats* du 22 juin 1872 : « Le Centre gauche est loin de s'imaginer qu'une Constitution républicaine sera une panacée universelle » mais se croit aujourd'hui l'interprète d'un désir général en demandant qu'on s'entende pour établir sur des bases solides le gouvernement du pays par le pays. Il se présente à la fois comme un forum de discussion, un lieu d'engagement et de décision stratégique et un laboratoire de proposition législative.

#### **La décision stratégique**

La décision stratégique est d'importance au début du mois d'août 1873, lorsque le comte de Paris, prétendant orléaniste, accepte de reconnaître le comte de Chambord, prétendant légitimiste, comme le « seul représentant du principe monarchique en France », ouvrant ainsi la porte à la « fusion » des royalistes, c'est à dire à la possibilité d'une restauration imminente. Le Centre gauche est donc vivement sollicité par le Centre droit afin de constituer une grande coalition conservatrice qui serait largement majoritaire à l'Assemblée nationale, et qui permettrait à Mac-Mahon d'en appeler au comte de Chambord.

Mais l'engagement du Centre gauche est tout autre : le 17 août 1873, le groupe thieriste décide de participer au comité de surveillance réuni par le républicain Jules Simon afin d'observer les menées monarchistes en province. Léon Say, président du groupe Centre gauche depuis le mois de juin, donne une ligne claire à ses amis par la circulaire du 2 octobre 73 : « Avant comme après la fusion, il y a les fils de la Révolution dont nous nous glorifions de faire partie, et les adversaires de la Révolution [...] qui nient les principes mêmes auxquels nous sommes attachés. [...] Après comme avant la fusion, nous restons donc convaincus de la nécessité de voter des lois constitutionnelles et d'organiser la république conservatrice. »<sup>11</sup>

Le 23 octobre, c'est à l'unanimité que le groupe Centre gauche vote un texte affirmant que « la république conservatrice est la plus sûre garantie de l'ordre comme de la liberté, et que la restauration monarchique dont il est question ne serait qu'une cause de nouvelles révolutions. »<sup>12</sup> Le 27 octobre, un comité de liaison est créé entre les deux groupes républicains et le Centre gauche pour se concerter avant toute action parlementaire. Il est même question d'un « plan de résistance à la restauration » échafaudé le Centre gauche Agénor Bardoux et par Léon Gambetta.<sup>13</sup> Le 28 octobre, ce dernier ouvre d'ailleurs les colonnes de son journal, *La République Française*, à son allié Léon Say : « J'ai bon espoir que les diverses fractions libérales triompheront des projets de la droite et que nous serons dans peu de jours sur un terrain sur lequel nous fonderons une République définitive, conservatrice, libérale, et donnant à notre pays une sécurité qui lui manque. »

#### **La proposition législative**

Après le choix stratégique de l'alliance avec la gauche, après l'engagement républicain, voici le temps de la proposition législative, qui va permettre d'aboutir aux lois constitutionnelles. Un texte élaboré par Auguste Casimir-Perier, revenu au Centre gauche, avec Léon Say, Léon de Malleville et six autres du députés groupe, se propose de relancer les discussions de la commission parlementaire chargée d'élaborer ces lois. Prévoyant un « gouvernement de la République française composé de deux chambres et d'un président, chef du pouvoir exécutif », ce texte Centre gauche est vivement combattu par les droites mais longuement défendu par Léon Say, qui demande à l'Assemblée de « se décider enfin à faire un geste définitif sur lequel le pays compte ». C'est d'ailleurs cette proposition Casimir-Périer qui sert de référence à l'amendement déposé le 29 janvier 1875 par le député du Nord Henri Wallon : « Le Président de la République est élu à la pluralité des suffrages par le Sénat et la Chambre des députés. Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible »<sup>14</sup> Le lendemain, 30 janvier 1875, l'adoption de ce texte par la plus courte majorité de 353 voix contre 352, permet aux institutions républicaines d'être officiellement reconnues : c'est l'acte de baptême de la troisième République.

<sup>11</sup> *Le Journal des Débats*, 3 octobre 1873.

<sup>12</sup> *Idem*, 24 octobre 1873.

<sup>13</sup> J. ADAM, *Nos Amitiés politiques, avant l'abandon de la Revanche*, Lemerre, 1908, p 42.

<sup>14</sup> *Journal Officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, 29 janvier 1875.

#### **IV. La défense du régime républicain**

Quelques jours plus tard, à l'occasion de son élection à la présidence du groupe Centre gauche, Edouard de Laboulaye se félicite du travail accompli et de l'alliance avec les « compagnons de route » de la gauche : « Nous ne nous séparerons pas après la victoire. »<sup>15</sup>

##### ***L'alliance des groupes républicains***

Le 3 juillet 1875, est organisée la première réunion générale des trois groupes républicains, la Gauche républicaine de Ferry, l'Union républicaine de Gambetta et le Centre gauche de Laboulaye : on y décide de limiter au maximum les discussions, de ne pas multiplier amendements et discours, afin d'aboutir au plus vite au vote de la loi organisant les pouvoirs publics. C'est chose faite le 16 juillet, grâce à cette stratégie parlementaire commune, qui en dit long sur les progrès de la discipline de groupe dans cette période décisive.

Les rapports de police signalent par ailleurs que les réunions secrètes entre les présidents des trois groupes républicains deviennent de plus en plus fréquentes, chez Jules Simon, place de la Madeleine.<sup>16</sup> Elles conduisent même à un accord politique, négocié début décembre 1875 par Agénor Bardoux pour le Centre gauche, Jules Simon pour la Gauche républicaine et Gambetta pour l'Union républicaine, en vue de l'élection par l'Assemblée nationale des 75 sénateurs inamovibles prévus par la loi constitutionnelle. C'est ainsi que le Centre gauche obtient 32 élus, la Gauche républicaine 14 et l'Union républicaine 8, tandis que la coalition du Centre droit et de la droite doit se contenter d'une quinzaine de sénateurs.<sup>17</sup> Compte tenu du rapport des forces au sein de l'Assemblée, on voit bien que c'est la discipline des groupes républicains qui leur a permis cette surreprésentation sénatoriale.

Le Manifeste publié par le groupe Centre gauche, le 28 décembre, souligne d'ailleurs les vertus de cette discipline et de l'alliance avec les « collègues des gauches », en appelant à « la formation d'une majorité parlementaire nouvelle fondée sur la consolidation de la République. »<sup>18</sup> Cette discipline se renforce à l'issue des élections législatives de mars 1876, gagnées par les républicains. Si le Centre gauche refuse la proposition gambettiste d'une assemblée générale de tous les parlementaires républicains, il accepte néanmoins la création d'une commission de concertation permanente des trois groupes de gauche du Sénat, le 8 avril.<sup>19</sup>

##### ***Le combat décisif***

Lorsque éclate la crise du 16 mai 1877, le Centre gauche fait une nouvelle fois la preuve de sa discipline et de son engagement républicains. Dès le lendemain du renvoi de Jules Simon par le président de la République, la totalité du groupe unit ses voix à celle des autres groupes républicains pour voter un ordre du jour hostile à Mac-Mahon, exigeant un « cabinet libre de son action et résolu à gouverner suivant les principes républicains. »<sup>20</sup> Le 18 mai, c'est le Centre gauche lui-même qui organise une réunion plénière des gauches dans son fief de l'hôtel des Réservoirs, à Versailles, accueillant les députés de la Gauche républicaine et de l'Union républicaine : Emile de Marcère est choisi pour présider cette réunion, à l'issue de laquelle les 363 présents signent le Manifeste rédigé par Eugène Spuller contre « la politique de réaction et d'aventures » menée par Mac-Mahon. Même unanimité dans la réunion des trois groupes républicains du Sénat, qui voit Alfred Bertauld, président du Centre gauche, fraterniser avec son « aimé collègue » Victor Hugo.<sup>21</sup>

Le gouvernement de Broglie, qui a succédé à celui de Jules Simon, mène une répression sévère contre le camp républicain, révoquant les préfets, les sous-préfets et plus de 1 700 maires, destituant les juges, les recteurs, les inspecteurs d'académies, fermant les cercles politiques, les cafés, les cabarets, les orphéons, poursuivant les journaux, y compris le *Journal des Débats*. C'est donc plus que jamais aux groupes parlementaires de la gauche qu'il revient de mener la résistance contre l'Ordre moral. Le 19 juin, c'est le député Centre gauche Léon Renault qui parle en leur nom, à la suite de quoi les 363 signataires du Manifeste Spuller adoptent un ordre de jour de défiance contre le gouvernement de Broglie, « danger pour l'ordre et pour la paix. »<sup>22</sup> Lorsque, six jours plus tard, Mac-Mahon signe le décret de dissolution de la Chambre, les bureaux des quatre groupes républicains (Extrême gauche, Union républicaine, Gauche républicaine et Centre gauche) annoncent qu'ils se présenteront « collectivement et au même titre devant le

<sup>15</sup> *Journal des Débats*, 21 mars 1875.

<sup>16</sup> Archives de la Préfecture de Police, Dossier B/a 1270, Rapport du 22 octobre 1875.

<sup>17</sup> *Journal des Débats*, 22 décembre 1875.

<sup>18</sup> Idem, 30 décembre 1875.

<sup>19</sup> Ibidem, 10 avril 1876.

<sup>20</sup> *Journal des Débats*, 18 mai 1877.

<sup>21</sup> Idem, 19 mai 1877.

<sup>22</sup> *Journal Officiel*, Débats de la Chambre des députés, 19 juin 1877.

suffrage universel. » De même, les bureaux des trois gauches sénatoriales s'engagent à faire élire les 363 députés candidats à leur propre succession.<sup>23</sup>

Cette détermination se concrétise par la création de structures politiques communes. En premier lieu, le Comité électoral des gauches, réuni chaque jeudi sous la présidence alternative du républicain Herold et du Centre gauche Calmon, et « composé de sénateurs qui se réunissent chez Monsieur Arago, après avoir assisté aux réunions spéciales de leurs groupes. »<sup>24</sup> Puis c'est un bureau des juristes républicains qui est constitué le 4 juillet pour lutter contre toutes les atteintes gouvernementales à l'exercice des droits politiques.<sup>25</sup> L'Union de la Presse, mise sur pied par Gambetta dans les locaux de son journal *La République Française*, rassemble aussi bien *Le Rappel* radical que *Le Temps* modéré ou *Le Journal des Débats*. Ce dernier multiplie, au nom du Centre gauche, les articles vengeurs contre Mac-Mahon, accusé de suivre la « pente glissante et dangereuse » qui avait conduit Charles X à abdiquer.<sup>26</sup>

Le résultat des élections d'octobre 1877 justifie la lutte farouche qui a été menée : si le Centre gauche en sort amoindri avec une quarantaine de députés, le bloc républicain dans son ensemble a très bien résisté à la sévère répression gouvernementale et l'emporte largement avec 327 sièges contre 208 aux conservateurs. Fort de cette victoire républicaine, le groupe Centre gauche en appelle à Mac-Mahon, prié de « rentrer maintenant sur le terrain constitutionnel. » Le 8 novembre, jour de la rentrée parlementaire, les quatre groupes républicains se réunissent à nouveau pour constituer un comité de coordination de 18 membres, chargé de prolonger dans la victoire l'unité d'action qui a si bien fonctionné dans le combat.<sup>27</sup>

Enfin, c'est le Centre gauche Léon Say qui rédige le Message adressé par Mac-Mahon aux Chambres, le 14 décembre 1877. Ce texte essentiel, que le chef de l'Etat a signé sans même le lire, constitue en fait sa véritable abdication politique : il y affirme « la confiance du pays dans les institutions républicaines », « l'irresponsabilité du président » et la fin « de la crise ouverte le 16 mai. »<sup>28</sup> C'est la défaite personnelle de Mac-Mahon, et c'est aussi la renaissance du régime républicain : de ce jour, et jusqu'en juillet 1940, la troisième République ne sera plus sérieusement remise en cause.

## Conclusion

A travers les péripéties de cette construction républicaine, les diverses fonctions du groupe parlementaire nous sont apparues. La première est celle du repère, d'une structure d'encadrement et d'identification : c'est ainsi que les députés de l'Assemblée nationale se sont reconnus, rassemblés ou partagés autour d'un axe droite/gauche déterminé par le soutien à Adolphe Thiers, puis par l'adhésion aux lois constitutionnelles et à la lutte pour ou contre l'Ordre moral. La deuxième, liée à la première, est celle du centre d'information, du lieu de communication entre les parlementaires, mais aussi entre ces derniers et leurs comités, voire leurs électeurs. On notera par exemple qu'une douzaine de députés du Centre gauche, dont Agénor Bardoux, Emile de Marcère et le comte Rampon, rédigent à partir du mois d'août 1872 un *Bulletin conservateur républicain*, dirigé par le journaliste Hector Pessard, et qui diffuse leurs analyses auprès de dizaines de journaux de province. La troisième est celle du pôle de proposition législatif, qui a notamment permis au groupe Centre gauche de donner une impulsion décisive aux lois constitutionnelles. La quatrième, indissociable de la précédente, est celle du forum de discussion, du lieu de débats et d'échanges, producteur d'idées et d'amendements, mais aussi vecteur de polémiques, de disputes, de ruptures éphémères ou de scissions durables. Enfin, la cinquième, et peut-être la plus importante dans la période fondatrice des années 1870, est celle de la décision politique, c'est à dire du choix idéologique et du tournant stratégique : sous l'impulsion des présidents de groupe, parfois de certains ténors, elle conduit à l'unité du vote (sinon à la discipline systématique), au refus de la restauration et à la défense républicaine.

Peut-on en conclure que le groupe parlementaire est le lieu essentiel de la construction républicaine dans les années 1870 ? Ce serait oublier que l'exécutif joue lui aussi un rôle majeur dans cette époque troublée, où les majorités parlementaires sont perpétuellement mouvantes : l'engagement d'Adolphe Thiers en faveur de la République conservatrice, le combat mené par Mac-Mahon pour différer l'installation du régime républicain, les péripéties l'opposant à ses ministres, sont des paramètres qui échappent bien souvent au contrôle des groupes parlementaires. Il faut aussi souligner l'importance des tractations et des négociations extra-parlementaires, qui se nouent aussi bien dans les trains de Paris à Versailles que dans les couloirs de l'Assemblée, les restaurants parisiens, les dîners de Jules Simon ou dans les salons des hôtels particuliers de Casimir-Périer ou du duc d'Audiffret-Pasquier. On n'oubliera pas non plus de mentionner l'importance de la presse, qu'elle soit parisienne ou provinciale, et qui joue, plus que jamais à cette époque, un rôle non seulement informatif mais pédagogique et militant : le Centre gauche l'a bien compris, qui s'appuie dans les élites parisiennes sur la notoriété du *Journal des Débats*, et diffuse les

<sup>23</sup> *Journal des Débats*, 26 juin 1877.

<sup>24</sup> Archives de la Préfecture de Police, Dossier B/a 1266, Rapport du 20 juillet 1877.

<sup>25</sup> *Journal des Débats*, 5 juillet 1877.

<sup>26</sup> *Idem*, 3 octobre 1877.

<sup>27</sup> *Ibidem*, 9 novembre 1877.

<sup>28</sup> A. DANIEL, *L'Année politique*, 1877, p 403.

articles du *Bulletin Conservateur Républicain* en direction de la province. Enfin, et de plus en plus, ce sont les comités mis en place par Gambetta et ses amis, souvent en liaison avec les cercles locaux, les clubs, voire les loges maçonniques, qui enracinent en profondeur l'idée républicaine, surtout au moment des élections. Pour reprendre une formule à la mode, il y a donc tout un « écosystème » politique qui se met en place, et dont les groupes parlementaires ne sont que l'une des composantes.

Néanmoins, on ne peut pas nier que la fonction identitaire de cet écosystème revient essentiellement aux groupes de l'Assemblée nationale, puis des deux chambres à partir de 1876. C'est dans le cadre des groupes que se structurent non seulement les choix stratégiques, mais aussi, et de plus en plus, les références idéologiques et les engagements politiques majeurs. De la nébuleuse centriste de 1871, aux contours et aux clivages un peu flous, se dégagent progressivement des blocs qui se renforcent et se radicalisent, à mesure que l'on approche du choix décisif entre république et restauration monarchique.

Si les groupes parlementaires informels de cette préhistoire républicaine nous apparaissent oblités par l'individualisme exacerbé, par l'indiscipline chronique, par la prolifération des clans et des coteries, s'ils sont bien souvent des lieux de tractation, de combinaison et de confusion, on voit bien que leur capacité de proposition, de décision et d'engagement n'en est pas moins impressionnante. Cette confusion constitue une richesse, la division apparente apparaît comme un moteur d'adaptation. Au fond, il semble bien que le groupe parlementaire, en dépit de ses incohérences (ou peut-être grâce à elles) soit la forme la mieux adaptée à cette période où la nuance et la négociation sont reines. C'est dans le tourbillon complexe de ces palabres et de ces combinaisons que s'est élaboré le régime républicain. C'est ainsi qu'est né l'âge d'or de la délibération.

Pour citer cet article :

Jean Garrigues, « Les groupes parlementaires aux origines de la III<sup>e</sup> République », *Parlement(s). Histoire et politique*, n°0, « Faut-il tourner le dos à la politique ? », 2003, [en ligne] : <[http://parlements.org/parlements/num0\\_6\\_Garrigues.pdf](http://parlements.org/parlements/num0_6_Garrigues.pdf)>, (page mise en ligne le 13/09/06, consultée le --/--/--).